



Compte rendu de la réunion publique du 01.10.2026

Présentation du projet d'épicerie associative et échanges avec les habitants

Rappel : la réunion publique s'est tenue au foyer de Montlaur et a duré 1h. Nous avons présenté la problématique initiale de la disparition des commerces de proximité et les enjeux associés, puis le modèle de l'épicerie associative. Un échange sous forme de questions/réponses à suivi et enfin, les personnes présentes ont été invitées à remplir un questionnaire concernant leurs attentes pour ce projet.

La réunion a mobilisé un nombre important de personnes. L'ensemble des chaises prévues étaient occupées, nous en avons ajouté. Les échanges étaient riches et la participation active.

Les questions principales posées par les habitants :

1. Comment l'épicerie assure une trésorerie pour pouvoir commander les stocks de produits ?
2. Comment l'épicerie assure les fonds nécessaires aux charges de fonctionnement (eau, électricité, assurance...) ?
3. Qui peut acheter dans cette épicerie : adhérents ou non adhérents, habitants de la commune ou toute personne aux alentours, le cas des touristes et des personnes de passage ?
4. Est-ce que des producteurs locaux ont déjà été contactés, à partir de quelle centrale d'achats l'épicerie peut se fournir ?
5. Questions autour du lieu, questions sur les projections de nombres de clients nécessaires et nombre de bénévoles nécessaires pour que le projet soit viable.
6. Question autour de la pertinence/nécessité de produits à 0% marge et impact sur la viabilité du projet.

Le projet stimule un réel intérêt de la part des habitants. Les questions posées et leur niveau de détail sur le stade de développement du projet démontrent que l'importance de la présence d'une épicerie n'est pas un sujet à débattre, il y a consensus. Les habitants souhaitent en savoir plus sur la viabilité de cette épicerie. On peut en déduire un besoin de se projeter, d'être rassuré sur la faisabilité et la pertinence de cette proposition sur le long terme, le besoin d'avoir confiance en ce projet pour s'engager et s'enthousiasmer définitivement.

Au cours des échanges, les personnes ont toutes partagé leur adhésion et leur satisfaction de voir naître une solution pour l'épicerie.

Prochaines étapes :

1. Clarifier les réponses qui nous manquaient, ex : sécurisation de la trésorerie nécessaire pour les charges et les commandes.
2. Analyse des questionnaires complétés.
3. Prise de contact avec les personnes souhaitant s'investir pour les impliquer au plus tôt dans le montage du projet.
4. Créer une association.
5. Avancer sur les subventions disponibles pour le projet.

Cette réunion publique confirme :

1. La volonté des habitants de la commune et des alentours de revoir une épicerie locale
2. L'adhésion de principe au modèle d'épicerie associative, à condition de la viabilité

Sophie Guiraudon, Orléane Sarciat et l'équipe municipale